

JOURNAL



des
NATIONS UNIES



Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg (Afrique du Sud)
26 août-4 septembre 2002

SAMEDI 31 AOÛT 2002

No 7/Add.1

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Samedi 31 août 2002

Activités parallèles

13 h 15 à 14 h 45

Agenda 21 – Sous-région d'Asie centrale, organisée par les États d'Asie centrale (Ballroom 1)

13 h 15 à 14 h 45

Pauvreté et désertification : des questions globales aux solutions locales – L'appel Agadez Call et le projet intégré Keita, organisée par les gouvernements du Niger et de l'Italie, en coopération avec le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la table ronde de personnalités éminentes (Committee Room 5)

18 h 30 à 20 heures

Coopération Sud-Sud pour le développement durable : Accords bilatéraux pour le développement durable, organisée par les Gouvernements du Bhoutan, du Bénin, du Costa Rica et des Pays-Bas (Ballroom 1)

18 h 30 à 20 heures

Le renforcement des capacités dans la gestion de l'eau pour le développement durable, organisée par HYDROAID (Committee Room 4 (a))

Programme des séances

Prière de vérifier sur les écrans le programme des séances publié dans le *Journal*.

Note : Le programme et ordre du jour des séances et des activités spéciales et l'aperçu des séances figurent dans la partie principale du *Journal* (No 7).

* * *

*Réunions des grands groupes
et des ONG**Samedi 31 août 2002*

- 10 heures à 11 heures Réseau des questions relatives au développement durable (Salle des grands groupes, Section plénière)
- 11 heures à 18 heures Les grands groupes et les caucuses des ONG se réuniront dans la Salle des grands groupes

Dimanche 1er septembre 2002

- 9 heures à 10 heures Réseau des questions relatives au développement durable (Salle des grands groupes, Section plénière)
- 10 heures à 13 heures Distribution des cartes d'accès spéciales et des tickets pour les plénières pour les grands groupes et les ONG dans la Salle des grands groupes. Une note d'information sur la procédure est disponible dans la Salle des grands groupes
- 10 heures à 18 heures Les grands groupes et les caucuses des ONG se réuniront dans la Salle des grands groupes

* * *

Conférences de presse

Des conférences de presse se tiendront dans la salle des conférences de presse (niveau-2) et seront ouvertes aux représentants de la presse accréditée seulement, comme suit :

Samedi 31 août 2002

- 9 h 30 Scientifiques : mettre la population au centre de l'agenda du développement durable
- 11 heures Partenariat : Partenariat des entreprises pour le développement - Eau et assainissement
- 11 h 30 Partenariat : Académie pour la science du futur
- Midi Conférence de presse quotidienne de Mme Susan Markham, porte-parole pour le Sommet et de M. Lowell Flanders, Conseiller principal pour la coordination des groupes de rédaction
- 12 h 30 Conférence de presse quotidienne du porte-parole du Gouvernement hôte
- 13 heures Partenariat : Forest Trade, Inc.
- 13 h 30 Partenariat : Alliance mondiale pour construire la durabilité
- 14 heures Partenariat : Partenariat d'entreprises pour une énergie propre
- 17 heures Ambassadeur Celso Lafer, Ministre des relations extérieures du Brésil

Avis

**SOMMET MONDIAL POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Johannesburg (Afrique du Sud)
(26 août-4 septembre 2002)

Débat général (2-4 septembre)

La liste provisoire des orateurs (No 5) pour le débat général du Sommet mondial pour le développement durable qui se tiendra à Johannesburg du 2 au 4 septembre 2002 sera disponible *aujourd'hui* 30 août 2002, à *midi* dans la salle Boardroom 2. La liste provisoire et les versions mises à jour seront affichées sur le site Web du Sommet (<www.johannesburgsummit.org>). Il est rappelé aux participants que la durée limite des déclarations est fixée à 5 minutes. Les délégations qui ne l'ont pas encore fait sont priées de communiquer le nom et le titre de leur orateur au secrétariat par écrit (Mme June Chesney : Ballroom 2; tél. : (11) 508-0339; télécopieur : (11) 508-0933; courriel : chesney@un.org).

Tables rondes

Conformément à la décision 2002/PC/6 de son Comité préparatoire, le Sommet mondial pour le développement durable organisera quatre tables rondes qui se tiendront parallèlement au débat général, le lundi 2 septembre à 15 heures, le mardi 3 septembre à 10 heures et à 15 heures et le mercredi 4 septembre à 10 heures.

Chaque table ronde comprendra jusqu'à 50 sièges pour les délégations des gouvernements, qui seront inscrits selon le principe "premier venu, premier servi", en tenant compte du niveau de participation. Il est rappelé aux délégations qu'elles peuvent participer à une table ronde seulement. Les États qui souhaitent participer aux tables rondes sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat (Mme Nancy Beteta : Ballroom 4; tél. : (11) 508-0283; télécopieur : (11) 508-1584; courriel : beteta@un.org).

*Déclarations générales
(29 et 30 août)*

Conformément à la décision 2002/PC/6 du Comité préparatoire du Sommet, les déclarations générales des entités, des organisations intergouvernementales et des autres entités qui ont reçues une invitation libre de l'Assemblée générale à

participer en qualité d'observateur aux sessions et aux travaux de toutes les conventions internationales réunies sous ses auspices, par les institutions spécialisées et autres organisations intergouvernementales, organes intéressés des Nations Unies, et par les membres associés des commissions régionales, seront faites en plénière, le matin et le soir du 29 août et le matin, l'après-midi et le soir du 30 août 2002. Il est rappelé aux participants que la durée limite des déclarations est fixée à 5 minutes. La liste des orateurs à cet égard est maintenant ouverte et les communications doivent être adressées au secrétariat (Mme Isabelle Martinez : Ballroom 2; tél. : (11) 508-0796; télécopieur : (11) 508-0933; courriel : martinez9@un.org).

* * *

*Note d'information sur les sessions plénières organisées en
partenariat sur WEHAB et les questions intersectorielles*

Six sessions plénières se tiendront les 26, 27 et 28 août 2002, conformément au programme.

Pour chacun des domaines WEHAB, les plénières commenceront par une brève présentation des documents du "Cadre d'action" par deux experts de haut niveau qui ont participé à l'élaboration des documents.

Les présentations seront suivies d'un débat dirigé entre les experts. Les experts seront des représentants provenant : 1) des institutions des Nations Unies dont les travaux portent sur le domaine à l'examen; 2) des grands groupes; et 3) d'autres experts qui ont participé à l'élaboration des documents. M. Jan Pronk sera le modérateur de ces sessions.

Le débat dirigé entre les experts sera suivi d'un débat général d'une heure et demie parmi les participants à la plénière. Le débat aura le format d'un débat interactif. Il n'est pas attendu que les participants prépareront des déclarations formelles. Aucune annonce de partenariat sera annoncée au cours de ces discussions. Il est prévu que ces annonces auront lieu jeudi et vendredi de 15 heures à 18 heures ainsi que samedi et dimanche de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

Avis

Dispositifs protocolaires pour le débat du Sommet mondial pour le développement durable (2-4 septembre)

Réception de bienvenue

Le 2 septembre, le matin, le Président de la République sud-africaine et le Secrétaire général des Nations Unies et leurs épouses offriront ensemble une réception de bienvenue en l'honneur des chefs d'État ou de gouvernement, aux vice-présidents et aux princesses/princes héritiers (VVIP) et leurs épouses de 7 h 30 à 8 h 50. Après la réception, les chefs d'État ou de gouvernement, les Vice-Présidents et les princesses/princes héritiers et leurs épouses se dirigeront vers le cinquième étage d'où les attachés de liaison militaires et les chefs de protocole les accompagneront jusqu'à leurs sièges. Le salon des VIP au quatrième étage sera réservé pour l'usage exclusif des VVIP durant le débat de haut niveau du Sommet.

Arrivée

L'arrivée des dignitaires au Centre des congrès Sandton commencera à 7 h 30 où ils seront accueillis par le Service du protocole. Pour chaque délégation conduite par un chef d'État ou de gouvernement, un vice-président, ou une princesse ou un prince héritiers, un cortège composé de quatre voitures sera autorisé à accéder au Centre. Il y aura seulement deux arrêts où les VVIP pourront descendre de voiture, à savoir le coté sud, recouvert d'une toile, de l'entrée principale et l'entrée sud du garage par Alice Lane. Seuls les VVIP et leurs épouses pourront descendre de voiture à l'arrêt situé sur le coté sud de l'entrée principale. Le reste de la délégation descendra de voiture sur le coté nord, recouvert d'une toile, de l'entrée principale et prendra les ascenseurs ou les escaliers roulants jusqu'à leur destination. Les VVIP et leurs épouses arrivant du coté sud des ascenseurs dans le garage pourront descendre de voiture alors que le reste de la délégation descendra du coté nord des ascenseurs dans le garage et se diriger vers leur destination.

Les VVIP et leurs épouses qui restent au Michelangelo pourront marcher jusqu'au Centre entre 8 heures et 8 h 10. Les VVIP arrivant au Centre à pied du Sandton Sun Towers Intercontinental pourront utiliser la passerelle de 8 h 10 à 8 h 20.

Cartes d'accès au Centre des congrès Sandton

En raison des problèmes de sûreté et de sécurité résultant du très grand nombre de personnes à l'intérieur du bâtiment, des mesures exceptionnelles pour limiter le nombre de personnes entrant dans le Centre des congrès Sandton seront prises à partir du 2 septembre.

En addition des cartes d'accès au Centre des congrès Sandton, il sera délivré à chacune des délégations jusqu'à vingt cartes spéciales au Centre des congrès Sandton. Il est important de noter que ces cartes donnent accès au Centre, mais que les déplacements à l'intérieur du Centre feront l'objet des dispositions ci-après :

Quatre cartes d'accès seront délivrées à toutes les délégations des États Membres, conformément au nombre de sièges à la table des délégations en séance plénière. En outre, il sera délivré à chaque délégation deux cartes d'accès aux espaces de trop-plein désignés à l'arrière de la salle plénière.

En ce qui concerne les délégations d'observation, des organisations intergouvernementales, des institutions spécialisées des Nations Unies et des membres associés des commissions économiques régionales des Nations Unies, des cartes d'accès au Centre des congrès Sandton (jusqu'à 10 cartes) leur seront délivrées, plus deux cartes d'accès en salle plénière supplémentaires, conformément au nombre des sièges qui leur sont attribués à la table des délégations.

Les cartes susmentionnées seront délivrées aux représentants autorisés des délégations au Centre d'accréditation jusqu'au 29 septembre 2002.

Séance plénière

Durant les séances plénières, tous les chefs d'États, les chefs de gouvernement et les Altesses royales seront accompagnés des sièges de leur délégation environ cinq minutes avant de faire leurs déclarations et raccompagnés à leurs sièges après leurs déclarations. Toutes les délégations représentées à ce niveau sont priées de s'assurer que les chefs de leur délégation occuperont leurs sièges dix minutes au moins avant de faire leurs déclarations.

Cérémonies sud-africaines

Un banquet officiel sera offert par le Président T M Mbeki et Mme Z. M. Mbeki pour les chefs d'État, les chefs de gouvernement, les Altesses Royales et leurs épouses au Maroela Room, Sandton Sun Towers Hotel, Sandton le 2 septembre. L'arrivée des invités est prévue entre 19 h 30 et 20 heures.

Un banquet pour les chefs de délégation (Ministériel) sera offert par le Premier Gauteng, M. S. Shilowa et le Maire de la ville de Johannesburg, M. A. Masondo au Civic Theatre, Braamfontein le 3 septembre. L'arrivée des invitées est prévue entre 18 h 30 et 19 heures.

Les invitations pour ces deux cérémonies seront distribuées par les attachés de liaison militaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Diffusion des discours

Un minimum de 35 exemplaires des discours qui seront délivrés en plénière et aux séances doivent être remis au préposé de la salle de conférence. Si une distribution générale est nécessaire, le nombre d'exemplaires sera de 450. Les exemplaires des déclarations qui seront faites le lundi matin en plénière doivent être déposés entre 8 heures et 9 h 30.

* * *

Demandes concernant le service des séances

Les demandes concernant le service des séances doivent être adressées à Mme Gail Grossman, Chef du Groupe du service des séances (Boardroom 6) (tél. : 508-0885; portable : 0832962055).

* * *

Diffusion des déclarations écrites

Bien qu'aucun débat général n'aura lieu durant le débat ministériel, les délégations qui souhaitent que le texte écrit de leur discours soit distribué aux délégations, aux observateurs, aux institutions spécialisées et aux attachés de presse sont priées d'en remettre 350 exemplaires. Il est rappelé aux participants que le Secrétariat n'est pas en mesure d'assurer la reproduction de ces textes.

Les délégations qui souhaitent que les déclarations écrites soient distribuées aux médias sont priées d'en remettre 350 exemplaires au comptoir des documents pour les médias situé au Centre pour les médias au niveau des expositions (sous-sol) du Centre des congrès Sandton.

Les délégations qui souhaitent que leurs déclarations soient postées sur l'Internet sont priées d'en soumettre une version électronique, dans toutes les langues officielles, au Centre des médias ou à l'adresse électronique suivante : webcast@un.org.

* * *

Demandes concernant les réunions bilatérales durant le Sommet (2-4 septembre 2002)

Pour réserver une salle bilatérale, prière de contacter Esperanza Suarez-Anaya au Centre des congrès Sandton (tél. : 011-508-0884, télécopieur : 011-5081584, ou courriel : suareze@un.org).

* * *

Demandes concernant les conférences de presse

Pour réserver une conférence de presse, prière de contacter Maricel Magas-Sniffen au Centre des congrès Sandton (tél. : 011-508-0374, télécopieur : 011-508-1248, courriel : magas-sniffen@un.org).

* * *

Contacts avec les médias

Afin de faciliter les contacts avec les médias, les délégations sont invitées à fournir au Bureau de la porte-parole le nom et le numéro de téléphone de la personne au sein de la délégation que les journalistes peuvent contacter pour demander des interviews ou obtenir des renseignements. Prière de contacter Pragati Pascale (tél. : 011-508-0923, ou portable : 083-296-2393).

* * *

Couverture Internet

Le Département de l'information fournira une couverture Internet de la session. Les utilisateurs de l'Internet dans le monde seront en mesure de suivre les débats de la session en en direct et avoir accès aux communiqués de presse, faits significatifs du jour, documents officiels, journal, déclarations et toutes autres informations aux adresses suivantes :

Anglais : www.johannesburgsummit.org/
 Arabe : www.un.org/arabic/conferences/wssd/
 Chinois : www.un.org/chinese/events/wssd/
 Espagnol : www.un.org/spanish/conferences/wssd/
 Français : www.un.org/french/events/wssd/
 Russe : www.un.org/russian/conferen/wssd/

* * *

Renseignements concernant les partenariats lancés durant les activités parallèles

Les renseignements sur les partenariats qui n'ont pas été encore soumis au secrétariat du Sommet, mais qui seront lancés durant les activités parallèles, doivent être fournis au secrétariat du Sommet le plus tôt possible

Afin d'inclure ces partenariats dans un document de séance énumérant les partenariats pour le Sommet mondial pour le développement durable, les renseignements suivants sont nécessaires : couverture géographique, partenaires, renseignements concernant les contacts, engagements financiers, objectifs et buts concrets. Prière de contacter Mme Monika Linn (tél. : 508 2048, courriel : linnm@un.org). Pour affichage du partenariat sur le site Web officiel des Nations Unies (www.johannesburgsummit.org), prière de remplir le tableau disponible sur le site Web et de l'adresser à Mme Monika Linn à l'adresse électronique suivante : linnm@un.org.

